

Procès verbal du conseil municipal
Séance du 27/07/2026

Le lundi 27 juillet 2026 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Raymond DESILLE.

Date de convocation : 23 juillet 2026,

Présents : Raymond DESILLE, David JOUBERT, Marie MIGNOT, Thomas RAMBEAU, Aurélie CHAUVIN, Claudine CERISIER, Frédéric ANGIBAUD, Jenny HURTAUD, Aline POULET, Laëtitia KEDZIERSKI, Charles PICOT

Représentés :

Absents et excusés : Paola PARRI, Erwann BELLY, Ingrid ROUAULT, Valentin MICHAUD

Secrétaire de la séance : Charles PICOT

Ordre du jour :

1- Demande de subvention auprès du Département au titre des amendes de police pour l'achat de feux récompense tricolores solaires.

2-- Divers

Début de séance : 19 heures 00

Monsieur le Maire invite les membres du conseil à de la salle de l'espace du Vieux Château d'eau pour constater les travaux effectués.

1- Demande de subvention au titre des Amendes de police - Achat et installation feux verts récompense (N° DE_039_2026)

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la commune souhaite procéder à l'achat et l'installation de 3 feux verts récompense solaires sur les routes départementales suivantes : rue du Stade, route de Chambon et rue de Vouhé, pour réguler la vitesse.

Le montant prévisionnel de cette opération s'élève à :

- **Montant Hors Taxes (HT) :** 18 237,03 €
- **Montant Toutes Taxes Comprises (TTC) :** 21 884,44 €

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit comme suit :

- **Subvention au titre des amendes de police :** 7 500 € (50 % sur montant HT plafonné 15 000 €)
- **Autofinancement (part communale) :** 10 737,03 €
- **Montant total de l'opération HT:** 18 237,03 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet d'acquisition et d'installation de feux verts récompense solaires.
- **VALIDE** le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police auprès du Département de la Charente-Maritime.
- **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au budget communal en section d'investissement.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents, pièces justificatives et conventions afférents à l'exécution de cette décision.

2- Divers

Monsieur le Maire informe :

- De la rencontre de deux candidats sénateurs dans le cadre des élections sénatoriales prévues le 27 septembre prochains.
- Que la commande pour le remplacement des tables de pique-nique (à la place de l'église et à la truffière) a été effectuée.
- Que le fossé derrière les Mottes, chemin de la Fontaine à Blaméré, pour la gestion des eaux pluviales, a été réalisé, semaine 30.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 09 septembre 2026 à 20 h.

Fin de séance : 19 heures 45

Raymond DESILLE
Président de séance

A stylized signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Charles PICOT
Secrétaire de séance

A stylized signature in blue ink, featuring a circular loop and a long horizontal stroke.